



Pour
une stratégie
énergétique
courageuse,
au service
du bien commun.

Présenté à la
Commission sur les enjeux énergétiques du Québec
par
Québec solidaire Mauricie
8 octobre 2013

À titre d'association régionale, Québec solidaire Mauricie regroupe les membres de Québec solidaire des circonscriptions de St-Maurice, Lavolette, Champlain, Trois-Rivières et Maskinongé et c'est en leur nom que nous déposons aujourd'hui le présent avis à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec.

Au cours du dernier siècle, le développement de la Mauricie a été fortement marqué par l'implantation de plusieurs centrales hydroélectriques. La ville qui reçoit aujourd'hui la Commission, Shawinigan, avec son slogan « *Un courant d'énergies* » traduit bien cette caractéristique de notre région. Le débat pour établir une nouvelle politique énergétique doit contribuer à insuffler une nouvelle dynamique et redonner à la Mauricie l'espoir de retrouver des emplois durables dans un environnement équilibré.

Il y a beaucoup à dire sur les enjeux relatifs à notre avenir énergétique. D'ailleurs le document de consultation élaboré en marge de la présente démarche expose dans toute sa globalité et sa complexité l'état de situation actuelle et les perspectives qui s'offrent aux Québécois et Québécoises.

Dans le cadre du présent exercice notre propos concerne plus particulièrement quatre éléments du document de consultation à savoir :

- ❑ Les projets d'approvisionnement en hydrocarbures provenant de l'Ouest canadien et principalement extrait des sables bitumineux avec les oléoducs d'Enbridge et de TransCanada.
- ❑ La possibilité d'exploiter des hydrocarbures provenant du sous-sol québécois.
- ❑ Les pistes visant à améliorer le bilan énergétique et environnemental du Québec, notamment l'électrification des transports et l'efficacité énergétique.
- ❑ S'appuyer sur la recherche et l'expertise pour mieux atteindre l'efficacité énergétique optimale.

D'entrée de jeu nous saluons la qualité de la mise en situation que propose la Commission. Son document de consultation fait le tour de la question. Il le fait dans un langage accessible permettant une appropriation par les citoyens de la situation actuelle et des ses enjeux. La préoccupation de Québec solidaire envers la participation citoyenne aux débats de société nous amène à souligner l'effort d'accessibilité dont a fait preuve la Commission. Et cela, même si le document de la Commission renferme des paradoxes comme celle de produire plus de pétrole et de gaz et de respecter notre cible de -25 % de GES.

À propos des projets d'oléoducs

Soyons clairs : au Québec, nous ne voulons pas de pétrole provenant des sables bitumineux! Nous refusons donc les projets d'Enbridge et de TransCanada!

La construction des oléoducs projetés par ces deux entreprises ferait du Québec une plaque tournante pour l'exportation du pétrole albertain. Un pétrole qui, affirme l'organisme Équiterre, émet 3.2 à 4.5 fois plus de gaz à effet de serre que la production de pétrole conventionnel au Canada et aux États-Unis (Équiterre). Comment peut-on concilier une volonté de réduction de notre dépendance au pétrole, des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre et le passage sur le territoire du Québec de ces oléoducs? Selon une étude en cours à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), l'importation du bitume provenant des sables de l'Alberta ferait

en sorte que le bilan global des émissions québécoises de CO₂ augmenterait de 5%. Toujours selon cette étude, la combustion de la totalité du coke de pétrole (7,8 Mt éq. CO₂) qui serait potentiellement produit par le raffinage du bitume des sables bitumineux au Québec représenterait, à elle seule, jusqu'à 9,5% d'émissions supplémentaires au bilan du Québec. Avec de tels scénarios, comment peut-on croire sérieusement que nous serions en mesure d'atteindre les cibles du gouvernement, que ce soit celles -25% sous le niveau de 1990 déterminé par le Parti Québécois ou même celle de -20% déterminé par son prédécesseur, le Parti Libéral?

Sur le plan de la stratégie énergétique, la construction projetée des oléoducs nous maintient dans notre dépendance au pétrole. Nous croyons qu'il faut au contraire effectuer le nécessaire «sevrage» face aux énergies fossiles et entreprendre dès maintenant une véritable transition énergétique vers les énergies propres et renouvelables. Si le Canada est un état pétrolier avec sa propension à se développer économiquement à partir d'activités extractive, rien, absolument rien n'oblige le Québec de suivre cette voie. Au contraire nous avons au Québec tout ce qu'il nous faut pour nous affranchir de la dépendance au pétrole. Nous partageons pleinement le point de vue de M. Robert Laplante directeur de la revue l'Action nationale qui, dans un texte récent déclarait que le Québec est « *l'un des États les mieux placés au monde pour réaliser son indépendance énergétique par les énergies renouvelables. Déjà, poursuivait-il, la moitié de l'énergie que nous consommons est produite par l'hydro-électricité et le recours à la biomasse. Nous avons, disait-il, la moitié du chemin de parcouru et tout ce qu'il faut pour faire le reste.* » (Robert Laplante, L'Action nationale, septembre 2013)

A propos de l'exploitation du pétrole québécois

Oui, amorçons dès maintenant le chemin qu'il nous reste à parcourir pour nous affranchir du pétrole et des autres énergies fossiles ! A Québec solidaire, nous croyons que l'heure est venue pour cette transition énergétique qui refuse l'exploitation des énergies fossiles (qu'elles soient québécoises ou pas) et mise sur le développement d'énergies propres.

Si nous ne pouvons nous passer du pétrole à court terme, nous savons pertinemment qu'il faut réduire notre consommation de cette forme d'énergie (comme de toutes les formes d'énergies fossiles) en raison de son impact nocif sur l'environnement et de l'urgence d'accentuer la lutte contre le réchauffement climatique.

Le Québec dispose actuellement, et pour un certain nombre d'années à venir, d'un important surplus d'électricité. C'est l'occasion ou jamais de favoriser le passage du pétrole à l'électricité.

On assiste actuellement à de multiples tractations visant à autoriser l'exploitation du pétrole de schiste sur l'Île d'Anticosti. Les déclarations et les silences de l'actuel gouvernement trahit sa volonté d'autoriser cette exploitation qui, nous dit-il, permettrait d'accroître notre grande autonomie en matière d'énergies fossiles. Mais il y a d'autres considérations à prendre en compte, notamment les méthodes d'exploitation qui font appel à la fracturation dont on ne connaît pas les conséquences immédiates et à long terme sur les sols et nappes aquifères concernés, la pertinence d'en faire l'exploitation maintenant ou plus tard alors que la demande sera encore plus forte et l'impact environnemental de l'exploitation des énergies fossiles. Québec solidaire rejette l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels comme le pétrole de schiste d'Anticosti ou le gaz de schiste. Ces ressources sont plus polluantes à extraire et leur exploitation comporte des risques plus élevés pour l'environnement et la santé humaine.

À propos des conséquences environnementales, l'Institut de recherche et d'information socio-économique, (IRIS) déclarait dans un billet publié en 2012 que « *Le développement pétrolier ne peut donc pas s'inscrire dans une stratégie énergétique de lutte aux changements climatiques, puisque l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère est la cause principale du réchauffement climatique lié à l'activité humaine. Il est irresponsable d'escamoter la question environnementale de l'extraction du pétrole sur l'île d'Anticosti considérant l'ampleur des émissions de gaz à effet de serre qui seront ajoutées au bilan environnemental québécois. Alors que le Canada risque de rater ses cibles de diminution de gaz à effet de serre (GES) pour 2020, il serait fort peu avisé d'augmenter, en plus, les émissions de GES au Québec* ».

Deux pistes à privilégier : l'électrification des transports et l'efficacité énergétique

Deux pistes proposées dans le document de consultation retiennent particulièrement notre attention : l'électrification des transports et l'efficacité énergétique. D'ailleurs, en ce qui concerne l'avenir énergétique du Québec, notre parti propose des solutions écologiques ambitieuses qui répondent aux intérêts des citoyens et contribuent à l'essor économique du Québec.

Au plan de l'efficacité énergétique

En accord avec l'esprit du document de la Commission, Québec solidaire considère que l'énergie la moins chère à produire est celle qu'on économise. Construire de nouveaux barrages coûte près de 10 ¢ du kWh alors qu'investir dans l'économie d'énergie revient à 2,8 ¢ par kWh : trois fois moins cher !

D'ailleurs, avant même la rédaction du cahier de consultation, Québec solidaire proposait la mise en place d'un ambitieux programme visant améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments existants, à commencer par les bâtiments publics. Nous proposons aussi l'adoption de normes plus strictes pour les nouvelles constructions.

Une piste également avancée par notre parti consiste à augmenter le nombre de résidences dotées d'un système géothermique par l'entremise de subventions accrues pour les familles à revenu moyen et faible. Or, Hydro-Québec a mis fin abruptement au programme de subvention à l'installation de pompes et de géothermiques, en août 2012, une décision qui a été fortement contestée. Une problématique qui freine le développement de la géothermie, c'est que l'ampleur des coûts d'installation sont prohibitifs et varient de 25 000 à 40 000 \$, un frein majeur au déploiement de bi-énergie (électricité-géothermie). Québec solidaire recommande d'enclencher fortement la transition vers ce type d'installations à travers de nouveaux programmes afin de réduire le problème de la pointe de consommation d'électricité hivernale qui nous force à importer à grands frais de l'électricité sur les marchés extérieurs.

En matière de transport

Au chapitre des transports, il faut travailler en amont comme en aval de la problématique. En amont, nous croyons, comme le mentionne le document de consultation, qu'il faut revoir en profondeur notre façon d'occuper le territoire afin de freiner l'étalement urbain et augmenter la densité dans les villes en offrant, entre autres, plus de logements sociaux. En aval, il faut diminuer le temps perdu dans les congestions de circulation dans les grandes villes du Québec, ce qui aurait pour effet de diminuer la pollution et d'assurer une meilleure qualité de l'air et une meilleure santé à la population. Pour ce faire, il faut investir massivement dans nos réseaux de transport collectifs, tel le métro, les autobus et les trains de banlieue. Nous pensons qu'il faut dès

maintenant électrifier le transport des personnes et des marchandises afin d'utiliser les surplus d'électricité actuels. La mise en circulation d'autobus roulant à l'électricité et l'établissement d'un lien rapide sur rail entre les principales villes du Québec constituent des pistes prometteuses à mettre en place dans les meilleurs délais.

Soutenir la recherche et s'appuyer sur l'expertise

Il nous semble également très pertinent de soutenir davantage les instituts de recherche qui oeuvrent dans le domaine de l'efficacité énergétique et des nouvelles sources d'énergies non polluantes. À l'Université du Québec à Trois-Rivières d'intéressantes expertises se développent, en particulier au niveau de l'utilisation de la biomasse, de l'hydrogène et dans les électrotechnologies. Accorder un meilleur appui technique et financier à ces recherches permettrait une mise en place d'alternatives énergétiques avantageuses pour tous et viendrait renforcer ces pôles de recherche déjà bien établis dans notre région.

Nous avons les moyens, nous avons la capacité. À nous d'avoir la volonté

Le Québec, nous l'avons dit, dispose de tous les atouts nécessaires pour « *sortir du noir et choisir l'or vert* » et réussir une transition énergétique conforme aux exigences de l'heure en matière d'environnement. Nous disposons des ressources, nous disposons des talents et de toute l'expertise nécessaires pour ce faire. Mais encore faut-il avoir la volonté et le courage politiques pour s'engager fermement dans cette transition et assurer un contrôle public accru sur ce secteur majeur de notre économie. Confier la maîtrise d'œuvre à des sociétés d'État constitue une condition essentielle si nous voulons mettre fin à l'improvisation actuelle et assurer un développement ordonné des diverses filières. Québec solidaire propose d'ailleurs de créer Éole-Québec pour le secteur éolien. Le contrôle public des filières énergétiques constitue, selon nous, la meilleure assurance d'un développement énergétique ordonné, rigoureux et au service du bien commun et, d'abord et avant tout, des Québécoises et des Québécois.

**Le comité de coordination,
Québec solidaire Mauricie**